



## Communiqué de presse

### Document de référence 2011

#### Assemblée Générale Mixte des actionnaires du 15 mai 2012

**Paris, le jeudi 5 avril 2012** – Le Document de référence 2011 a été déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) le 4 avril 2012. Il est tenu à la disposition du public dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur et peut être consulté sur le site internet de Nexans ([www.nexans.com/dr2011](http://www.nexans.com/dr2011)) ainsi que sur le site de l'AMF ([www.amf-france.org](http://www.amf-france.org)).

Ce Document de référence inclut notamment le rapport financier annuel 2011, le rapport du Président du Conseil d'Administration prévu à l'article L. 225-37, alinéa 6, du Code de commerce sur le gouvernement d'entreprise, le contrôle interne et la gestion des risques ainsi que les rapports des commissaires aux comptes et les informations relatives à leurs honoraires.

L'Assemblée Générale Mixte des actionnaires de Nexans se tiendra le mardi 15 mai 2012 à 15 heures, à l'Auditorium du Musée du Louvre, 75001 Paris (accès par la Pyramide du Louvre).

Il sera notamment proposé à l'Assemblée :

- de verser un dividende de 1,10 euro par action, avec une date de détachement (ex-date) au 18 mai et une date de mise en paiement au 23 mai 2012,
- de renouveler les mandats d'administrateur de Frédéric Vincent (dans le cadre du renouvellement de ses fonctions en tant que Président-Directeur Général), Guillermo Luksic Craig (candidat proposé par Madeco, actionnaire principal de la Société) et Colette Lewiner (administrateur indépendant).

Une présentation détaillée des conditions de renouvellement du mandat du Président-Directeur Général et des mesures de gouvernance associées, de l'ensemble des résolutions soumises aux actionnaires, et en particulier les autorisations financières, figure dans le rapport du Conseil sur lesdites résolutions, mis à disposition sur le site Internet de la Société ([www.nexans.com/ag2012](http://www.nexans.com/ag2012)).

L'avis préalable à cette réunion a été publié au Bulletin des Annonces Légales et Obligatoires (BALO) du 4 avril 2012. Il inclut le projet d'ordre du jour et du texte des résolutions ainsi que les modalités de participation et de vote à l'Assemblée. Cet avis préalable est mis à disposition sur le site Internet de la Société à la même rubrique.

Les autres documents et renseignements relatifs à cette Assemblée seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions légales et réglementaires.

L'Assemblée Générale sera diffusée en direct et en intégralité depuis le site Internet [www.nexans.com](http://www.nexans.com) avec une version anglaise simultanée.

### **Calendrier financier**

- 25 avril 2012 : information financière du premier trimestre 2012
- 15 mai 2012 : Assemblée Générale des actionnaires
- 6 juin 2012 : réunion d'information des actionnaires individuels à Tours\*
- 25 juillet 2012 : résultats du premier semestre 2012
- 9 octobre 2012 : réunion d'information des actionnaires individuels à Annecy\*

\* dates provisoires données à titre indicatif

### **A propos de Nexans :**

Inscrivant l'énergie au cœur de son développement, Nexans, expert mondial de l'industrie du câble, propose une large gamme de câbles et systèmes de câblage. Le Groupe est un acteur majeur des marchés d'infrastructures, de l'industrie, du bâtiment et des réseaux locaux de transmission de données. Il développe des solutions pour les réseaux d'énergie, de transport et de télécommunications, comme pour la construction navale, la pétrochimie et le nucléaire, l'automobile, les équipements ferroviaires, l'électronique, l'aéronautique, la manutention et les automatismes. Nexans est un groupe industriel responsable qui considère le développement durable comme faisant partie intégrante de sa stratégie globale et opérationnelle. Innovation continue en matière de produits, de solutions et de services, formation et implication des collaborateurs, adoption de procédés industriels sûrs et caractérisés par un impact limité sur l'environnement, telles sont quelques-unes des initiatives majeures qui inscrivent Nexans au cœur d'un avenir durable. Avec une présence industrielle dans 40 pays et des activités commerciales dans le monde entier, Nexans emploie 24 500 personnes et a réalisé, en 2011, un chiffre d'affaires de près de 7 milliards d'euros. Nexans est coté sur le marché NYSE Euronext Paris, compartiment A. Pour plus d'informations : [www.nexans.com](http://www.nexans.com) ou [www.nexans.mobi](http://www.nexans.mobi)

### **Contacts**

Relations Presse

Angéline Afanoukoé      Tél. : +33 (0)1 73 23 84 12      [Angeline.afanoukoe@nexans.com](mailto:Angeline.afanoukoe@nexans.com)

Relations Investisseurs

Michel Gédéon      Tél. : +33 (0)1 73 23 85 31      [Michel.gedeon@nexans.com](mailto:Michel.gedeon@nexans.com)